par le même clan qui, au conseil, cherche depuis si longtemps à vous circonvenir et à nous séparer, pour que l'un après l'autre il puisse plus facilement nous bâillonner et nous abattre.

On nous télégraphie de Caen que le service des tramways électriques dans cette ville demeure suspendu. Les pourparlers continuent entre le syndicat des employés et la compagnie. Quelques voitures ont circulé hier après-midi au milieu des cris, mais elles ont dû regagner le dépôt au bout de peu de temps.

Dans un placard affiché hier, le syndicat remercie la population de l'avoir appuyé dans ses réclamations.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 10 juillet. — Les fortes pressions envahissent de nouveau le sud-ouest de l'Europe; elles s'étendent ce matin jusqu'à la Manche et la Suisse.

Une dépression persiste dans le nord-est du continent (Arkangel, 744 mm.) et des vents forts du nord sont encore probables sur le golfe de Bothnie et la Baltique.

Le vent est faible du sud sur nos côtes de la Manche et de la Bretagne; il est assez fort du nord-ouest sur le golfe du Lion.

Des pluies sont tombées sur le nord et l'ouest de l'Europe ; en France, elles ont été accompagnées d'orages, surtout dans le nord et l'est; on a recueilli 8 mm. d'eau à Clermont, 7 à Paris, 5 à Nancy, 2 à Cherbourg.

La température s'est un peu abaissée sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait 10° à Bodœ, 19° à Paris, 20° à Nancy, 24° à Alger, 26° à Nice.

On notait : 12° au mont Ventoux, 9° au puy de Dôme, 7° au pic du Midi.

En France, un temps beau et chaud est probable.

A Paris, hier, la température moyenne, 21°, a été supérieure de 2°9 à la normale (18°1).

A la tour Eiffel, maximum 25° le 9 juillet à 1 h. 45 du soir; minimum 15°6 le 10 à 6 h. du matin.

Situation particulière aux ports

La mer est belle ou peu agitée sur nos côtes.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Deux faibles orages ont encore éclaté hier vers 3 heures et 6 h. 30 soir, dans la région parisienne.

La banlieue, du sud à l'est, a été surtout intéressée et on y a recueilli de 5 à 7 mm. de pluie.

Sur la ville, les averses ont été sans importance.

Les vents, près du sol, vienent ce matin de l'ouest; vers 1,500 mètres, on remarque des courants modérés de l'ouest-nord-ouest.

La pression barométrique se relève : elle accuse à midi 766 mm. 9.

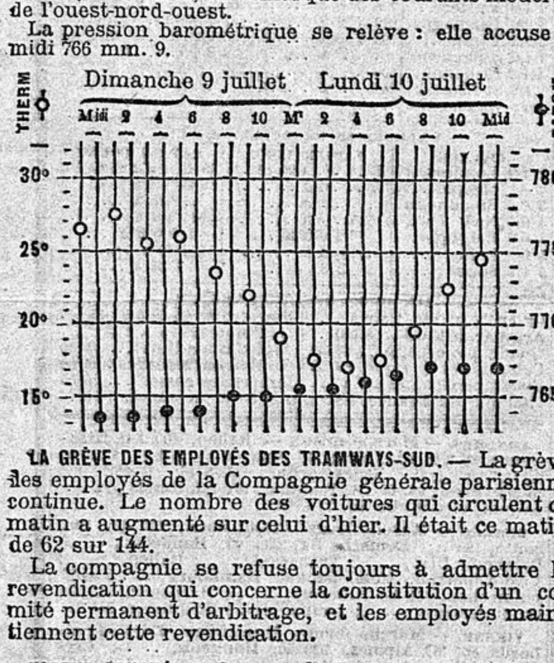

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DES TRAMWAYS-SUD. — La grève des employés de la Compagnie générale parisienne continue. Le nombre des voitures qui circulent ce matin a augmenté sur celui d'hier. Il était ce matin de 62 sur 144.

La compagnie se refuse toujours à admettre la revendication qui concerne la constitution d'un comité permanent d'arbitrage, et les employés maintiennent cette revendication.

VAPEUR ÉCHOUÉ. — On mande de Djibouti au Lloyd:

Le vapeur français *Annam*, allant de Hankéou à Marseille, a fait côte près de Zeilah. Il espère n'avoir pas besoin de secours pour se renflouer.

VICTIME DU DEVOIR. — Les obsèques de l'agent Besse, tué, comme nous l'avons raconté, par un malfaiteur dans la rue des Partants, ont été célébrées ce matin aux frais de la ville de Paris.

Le corps, parti de la Morgue, a été transporté à dix heures à l'église Notre-Dame, où avait lieu un service religieux. L'absoute a été donnée par l'abbé Lefèvre et la messe dite par le curé de la paroisse.

Le deuil était conduit par le père du défunt, et les cordons du poêle tenus par des délégués de la gendarmerie, de la garde républicaine, des gardiens de la paix, des sapeurs-pompiers, du service des recherches et un inspecteur des commissariats.

Le corbillard était couvert de fleurs et de couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles du Conseil municipal, du préfet de police, de la Société amicale des gardiens de la paix, etc.

Le cortège civil s'est formé, à l'issue de la cérémonie religieuse, dans la cour de la caserne de la Cité. On y remarquait : les représentants du président de la République et du ministre de l'intérieur; le colonel du 31e régiment de ligne, où l'agent Besse avait fait son service militaire; les représentants du Conseil municipal et de la préfecture de la Seine; MM. Lépine, préfet de police; Laurent, secrétaire général de la préfecture de police; Corne, directeur du cabinet du préfet; Mouquin, directeur du service des recherches; Touny, chef de la police municipale; Hamard, chef de la Sûreté, etc.

Le corps a été conduit à la gare de l'Est pour être transporté à Bray-sur-Seine, où habite la famille du défunt et où une concession perpétuelle a été votée par le conseil municipal pour l'inhumation de l'agent Besse.

A la gare, M. Lépine, préfet de police, a prononcé le discours suivant:

Messieurs,

Je ne sais plus qui a dit qu'il était plus difficile de discerner où est le devoir que de le faire.

Cette maxime souvent vérifiée n'a pas d'application pour nous.

Notre devoir est tout tracé : c'est, pour nous qui avons la charge d'assurer la sécurité d'une grande cité, d'y maintenir imperturbablement l'ordre et la paix; c'est, en présence des progrès menaçants de l'armée du crime, de faire résolument face au danger, de marcher droit à l'ennemi qui se présente, et quand l'un des nôtres tombe victime de son dévouement, de serrer les rangs, en attendant chacun notre tour.

C'est ainsi que l'avait compris le jeune collègue dont nous saluons ici fraternellement la dépouille. Il était entré dans nos rangs le lendemain du jour où nous perdions François, et cette place qu'il avait prise encore chaude du sang d'un brave, voilà que quelques jours après il la laisse encore vide : non, il la garde dans la mort!

J'évoque volontiers nos traditions d'honneur et d'abnégation professionnelle. Vous voyez, messieurs, qu'elles nous imprègnent et nous pénètrent du premier jour où l'on endosse la tunique; que l'esprit de corps nous anime tous du premier au dernier, jusqu'à la gauche, puisque c'est du dernier venu d'entre nous que notre drapeau reçoit aujourd'hui un lustre nouveau.

Je ne veux pas taire cependant qu'avant de nous appartenir Besse avait déjà appris la discipline à une autre école, et la présence à cette cérémonie du colonel du 31e nous prouve qu'il y avait laissé le souvenir d'un bon soldat. Je vous remercie, colonel, de ce témoignage d'estime qui nous honore autant que vous.

Puissent nos regrets poignants et la sympathie de sa famille militaire adoucir la douleur des autres parents du malheureux que nous pleurons!

Et que l'exemple de sa vie nous réconforte s'il ne nous console de sa mort!

LE FEU A LA FÊTE DE MONTMARTRE. — Un incendie qui a détruit en quelques minutes deux baraques de la fête foraine de Montmartre a jeté hier soir, vers cinq heures et demie, la panique parmi la foule qui déambulait sur le boulevard Rochechouart, près de la place de Clignancourt.

La troisième représentation de l'après-midi venait de commencer au Théâtre des Fantoches. Le directeur-propriétaire de l'établissement, M. Suchet, venait d'exécuter quelques tours de prestidigitation et préparait le spectacle des fantoches quand la lampe à gaz, dont le bec à incandescence, déréglé, « tirait » trop fort, communiqua le feu à la toile de couverture. En un clin d'œil la charpente de la baraque fut en feu. Les spectateurs, affolés, sortirent en tumulte. Plusieurs furent blessés.

Cependant l'incendie se propageait. Il atteignait bientôt la baraque du lutteur Marseille, qui en quelques minutes fut la proie des flammes. Quand les pompiers de la rue Philippe-de-Girard et de la rue Carpeaux arrivèrent, les deux établissements étaient entièrement détruits. Seules, les roulottes du personnel avaient échappé au sinistre.

Voici la liste des personnes blessées :

M. Fernand Royer, vingt ans, rue Myrrha, 40; commencement d'asphyxie, nombreuses brûlures au ventre, soigné salle Lassègue, à l'hôpital Lariboisière ; état assez grave.

M. Edouard Pignoult, vingt-trois ans, servant au 40e régiment d'artillerie, à Verdun; a eu le poignet de la main gauche fracturé et grièvement brûlé par suite de la chute d'une poutre enflammée.

M. Emmanuel Marion, trente-cinq ans, correcteur d'imprimerie, rue de la Goutte-d'Or, 52; brûlures à la tête et à la main droite.

Mme Louise Mayer, vingt-cinq ans, rue Michel-Bizot, 140; brûlures graves aux mains et à la tête.

M. Louis Bardoux, vingt-cinq ans, acrobate, impasse Guelma; ressent des douleurs internes.

M. Royer et le soldat Pignoult ont été blessés en portant les premiers secours.

POUR RÉALISER 100,000 FRANCS DE RENTE. — Une plainte vient d'être portée au parquet de la Seine qui amène la découverte d'une série d'escroqueries fort ingénieusement combinées. Une jeune dame, qui avait de beaux bijoux, les porta chez un orfèvre de Londres et les fit orner de faux diamants et de perles en couleur, puis s'en fut au Mont-de-Piété où la somme de 100,000 francs lui fut prêtée.

Cette dame ayant réussi cette opération préliminaire, se promit d'en extraire 100,000 francs de rente annuelle, et voici comme. Elle fit insérer, à la quatrième page de certains grands quotidiens, une annonce ainsi libellée :

« Une dame du meilleur monde, momentanément gênée, cherche personne riche pouvant l'aider à retirer du Mont-de-Piété des bijoux engagés à perte. Bonne commision est promise. Ecrire... », etc.

Elle trouva des prêteurs. Munie d'une quittance complaisamment délivrée par un marchand de reconnaissances, établissant que les bijoux étaient ornés de diamants et de perles, elle expliquait que le Mont-de-Piété ne prêtant pas sur les diamants ni les perles, les bijoux avaient donc une valeur cinq ou six fois supérieure aux 100,000 francs avancés. A chacune de ses victimes, elle racontait qu'elle était la fille d'un officier supérieur, et qu'elle avait remporté, peu d'années auparavant, de brillants succès à l'Opéra-Comique. Puis elle nommait, une à une, les nombreuses personnes qu'elle recevait ou qui la recevaient, faisant valoir l'excellence de ses relations pour éblouir le confiant prêteur. Bref, on concluait l'affaire : les bijoux seraient retirés du Mont-de-Piété pour 100,000 francs que le prêteur donnait — avec 30 ou 40,000 francs en plus — et revendus : le bénéfice serait partagé entre la jeune femme et son créancier.

Invariablement, les bijoux étaient retirés, mais invariablement aussi les bijoutiers refusaient ensuite de les acquérir, les diamants et les pierres étant faux. La jeune femme se déclarait dupe d'un habile escroc qui avait dû changer, au cours d'une expertise, diamants et pierres. Et le prêteur revenait avec elle au Mont-de-Piété où les cent mille francs étaient de nouveau avancés, qu'empochait le confiant prêteur pour rentrer dans ses débours. Or, il avait versé 130 ou 140,000 francs : il perdait donc la différence; mais heureux de s'en tirer à si bon compte, n'insistait guère ; souvent même, par surcroît, il plaignait la jeune femme... Ainsi celle-ci, recommençant son opération trois ou quatre fois par an, se faisait-elle 100,000 francs de rente. Le problème avait été résolu.

Cependant, la dernière dupe, un gros négociant de province, que la dame avait eu l'audace d'emmener à Londres où, disait-elle, elle connaissait plusieurs joailliers réputés, se fâcha tout rouge. C'est qu'il perdait, lui, plus de 60,000 francs. Il saisit donc le parquet d'une plainte en bonne et due forme. A cette plainte quatorze autres vinrent bientôt s'ajouter. On attend la suite.

TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Le parquet désignera aujourd'hui un juge pour instruire l'affaire de la Garenne-Colombes, que nous avons racontée hier. Le principal inculpé, Jules-Louis Bouchaud, est âgé de vingt-huit ans ; il est né à Saint-Benoît-du-Sault, dans l'Indre, où ses parents sont cultivateurs.

Après avoir terminé son service au 7e bataillon d'artillerie de forteresse et y avoir conquis les galons de sous-officier, il rentra chez lui, où il s'occupa pendant quelque temps de culture. Puis il vint à Paris et travailla de loin en loin pour le compte de divers patrons comme ouvrier mécanicien. Il y a trois mois, n'ayant aucune ressource, il vint trouver à la Garenne-Colombes ses cousins Robinet, qui lui prêtèrent quelque argent. La semaine suivante, il recourut de nouveau à leur assistance, et put ainsi étudier les habitudes et le logement de ses parents, qu'il devait tenter de dévaliser plus tard.

Forgeas, avec lequel il s'était lié, est un repris de justice, âgé de vingt-trois ans, originaire d'Angoulême, qui comme Bouchaud avait commencé à faire de la culture chez ses parents, et qui bientôt tenté par la vie d'aventures avait pris le chemin de Paris. Il fut employé comme ouvrier chez un ébéniste de Romainville, mais ne tarda pas à le quitter. Après son départ, son patron s'aperçut qu'il avait été volé et ses soupçons se portèrent sur Forgeas, qui sera interrogé et confronté sur ce point avec ledit patron.

Forgeas devait, en octobre prochain, partir pour le régiment avec la classe 1904.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE. — Un richissime Américain, M. Elsas, et sa femme, qui viennent chaque année visiter Paris, faisaient hier avec une automobile de louage une excursion en Seine-et-Marne, quand la machine entra en collision avec une voiture à deux chevaux dans laquelle se trouvait Mme de Breuil, demeurant quai Pasteur à Melun ; un des chevaux fut tué sur le coup.

M. et Mme Elsas furent relevés, grièvement blessés, et transportés dans un hôtel de Melun.

Ce matin, le directeur de l'Elysée-Palace, chez qui les deux Américains étaient descendus, prévenu par téléphone que leur état s'était encore aggravé cette nuit, a quitté Paris pour se rendre auprès de ses deux clients.

On signale encore d'autres accidents d'automobile. Samedi, dans l'après-midi, Mme Jeannin, épouse de M. Jeannin, ancien maire de Chèvremont (territoire de Belfort), se rendait aux champs, en voiture. Ayant vu venir devant elle une automobile, Mme Jeannin sauta à bas de la voiture et voulut traverser la route ; le chauffeur bloqua les freins, mais il était trop tard ; la machine tamponna Mme Jeannin, lui fracassant la tête.

A Seurre (Côte-d'Or), M. Girol était allé chercher à Lechâtelet, village des environs, du poisson dans une voiture automobile. Près du village de la Bruyère, le chauffeur n'ayant pu prendre un virage, l'automobile a dérapé et a été précipitée contre un peuplier sur le bord de la route. M. Girol a été tué sur le coup; le chauffeur n'a reçu que des contusions légères.

LA FUGUE D'UN COMMISSAIRE DE POLICE. — Le parquet de Rouen vient d'être saisi d'une affaire particulièrement délicate.

M. Locard, commissaire de police d'Elbeuf, était mercredi dernier suspendu de ses fonctions, et traduit devant le tribunal correctionnel pour coups portés à un garçon de café d'Elbeuf à la suite d'une discussion causée par des motifs d'ordre intime.

Quelques heures après la notification de ce décret, le commissaire de police prenait la fuite avec une fille soumise, à laquelle il avait récemment épargné la prison alors qu'elle était poursuivie pour vol à l'étalage, et qui était devenue sa maîtresse.

Avant de partir, Locard avait pris une somme de 1,600 francs dans la caisse des gardiens de la paix, laissant d'autre part dans le plus grand dénuement sa femme légitime et ses deux enfants.

On a acquis la certitude que Locard et sa maîtresse sont passés par Rouen le jour de leur fuite, et qu'ils ont pris, à la gare du Nord, un billet pour Bruxelles.

MAISON DE JEU. — On nous écrit du Mans que l'avant-dernière nuit la police a fait une descente dans une salle de jeux clandestins installée au café de l'Europe. Les joueurs de baccara étaient au nombre de quinze. Le banquier du baccara était un M. X..., dont la famille occupe une situation en vue. Autour de lui se trouvaient un directeur de maison de tolérance, des camelots, des négociants, une couturière, deux sergents-majors d'infanterie et un maréchal des logis chef d'artillerie.

Ces derniers ont été remis entre les mains de l'autorité militaire.

Les enjeux, les sommes importantes dont ils étaient porteurs et le mobilier ont été saisis, ainsi que plusieurs revolvers chargés trouvés en leur possession. Cette opération avait été décidée à la suite de nombreuses plaintes. Malheureusement, plusieurs des joueurs, soupçonnés de trichage et de maquillage de cartes, n'étaient pas présents au moment où la police est arrivée.

NOYADE. — On nous télégraphie d'Angoulême qu'hier soir à neuf heures, cinq personnes : M. et Mme Brunet, tailleurs à Angoulême, leur fils âgé de quatre ans, leur ouvrière, Mme veuve Brousse, et un ami, M. Diris, revenaient en bateau du restaurant situé dans l'île du petit bois, quand, près de l'Houmeau, à une dizaine de mètres du rivage, l'embarcation chavira et les cinq personnes, plus le passeur, nommé Robert, tombèrent dans l'eau. M. Brunet, son enfant et M. Diris réussirent à se sauver. Les cadavres des deux femmes furent retirés de l'eau un peu plus tard et celui du batelier ne fut retrouvé que ce matin à six heures.

Robert était père de cinq enfants.

INFORMATIONS DIVERSES

— Le ministre de l'agriculture nous informe qu'il ne pourra recevoir mercredi 12 du courant.

— On annonce le prochain mariage de :

M. Charles Mangin, chef de bataillon d'infanterie coloniale breveté, avec Mlle Charlotte Cavaignac, fille du député de la Sarthe, ancien ministre de la guerre.

M. Jean Cochin, enseigne de vaisseau, fils de M. Denys Cochin, député de la Seine, avec Mlle Thérèse d'Astorg, fille du chef d'escadron d'artillerie à l'état-major du 5e corps d'armée.

M. Jules Hartung, lieutenant d'artillerie aux batteries alpines de la 14e région, fils du général, avec Mlle Madeleine Berthoud.

— Nous avons reçu, pour notre *Caisse de charité*, d'un officier 5 fr.; pour les *Colonies de vacances*, de C..., 40 fr., E. D. 10 fr., ensemble 50 fr., que nous envoyons à Mlle Delassaux, 2, rue Gaillard, et pour le *Lait Maternel*, d'un officier 5 fr., Adrienne et Jean H... 10 fr., ensemble 15 fr., que nous envoyons à Mme Henry Coullet, 5, rue Corneille. — Ajoutons que Mme Jeanne Marni a reçu directement pour cette œuvre, de M. Lespinasse à Clermont-Ferrand 20 fr., de M. Chonchon 20 fr., de M. Dettelbach 20 fr., de M. Formentin 5 fr., ensemble 65 fr.

— La ville d'Eauze (Gers) a inauguré hier une statue élevée à la mémoire du sculpteur Félix Soulès, né en 1857 et mort l'an dernier. Second prix de Rome, Soulès s'est fait connaître au grand public par une foule d'œuvres remarquables. Mention honorable au Salon de 1884, il obtenait, huit ans plus tard, la croix de la Légion d'honneur pour sa statue du général Lamarque.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par M. Fallières, président du Sénat.

NÉCROLOGIE

M. Nagelmackers, administrateur-directeur général de la Compagnie des wagons-lits, vient de mourir à Villepreux, à l'âge de soixante et un ans. M. Georges Nagelmackers était né à Liége, où son père était banquier. Jeune ingénieur, il était parti pour l'Amérique, d'où il avait rapporté quelques années plus tard, en 1873, l'idée des wagons-lits, qu'il avait empruntée à Pullman.

Tout d'abord il forma avec quelques amis une société d'études, pour préparer l'entreprise à laquelle il devait se consacrer bientôt. Cette compagnie embryonnaire fit construire à ses frais un wagon-lit qui circula aussitôt entre Bruxelles et Cologne. L'essai ayant réussi, M. Nagelmackers n'eut plus aucune hésitation : en 1876, il fonda la Compagnie internationale des wagons-lits, et dès lors sa vie s'identifie avec celle de cette société dont il organise le développement.

Sur son initiative, des innovations successives sont apportées au matériel et à l'exploitation. Aux wagons-lits succèdent les wagons-restaurants, puis les trains de luxe, qui réunissent ces deux unités de transport. C'est d'abord l'Orient-Express, puis le Sud-Express, le Nord-Express, le wagon-salon confortable et luxueux.

Quand la construction du Transsibérien fut achevée, M. Nagelmackers s'entendit avec l'Etat russe et obtint l'autorisation de faire circuler sur la nouvelle ligne un train de luxe qui devait prolonger le Nord-Express et faire le service entre Moscou et Pékin. Ce train ne fonctionne encore, en raison des derniers événements, qu'entre Moscou et Irkoustsk.

De relations cordiales et d'une aménité charmante, M. Nagelmackers était aimé de ses collaborateurs et de tous ceux qui l'approchaient. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il laisse un fils, M. René Nagelmackers, l'un des directeurs de la compagnie fondée par son père.

HOMMES ET CHOSES DE THÉATRE

Notre collaborateur Adolphe Aderer réunit aujourd'hui dans un volume que publie la librairie Calmann-Lévy, sous le titre: *Hommes et choses de théâtre*, un certain nombre d'études et de chroniques dont plusieurs ont été publiées pour la première fois dans notre journal.

M. Victorien Sardou a bien voulu marquer à l'auteur l'estime qu'il avait pour son travail en écrivant la préface suivante, que nous avons le plaisir de reproduire en entier pour nos lecteurs:

Aderer me rappelle que c'est moi qui lui ai, jadis, conseillé ce livre en prenant l'engagement de le présenter au public. J'ai plaisir à tenir ma promesse, encore que cette petite formalité me paraisse inutile. Il se recommande de lui-même et il suffit de l'ouvrir au hasard pour constater son intérêt.

Qu'on ne s'attende pas à trouver un recueil de critiques théâtrales, ni les souvenirs dramatiques de l'auteur. Il n'y a rien ici de rétrospectif, et l'on n'a pas à craindre que les faits y soient déformés par l'infidélité de la mémoire. L'exactitude de ces notes écrites et publiées au jour le jour est attestée par ce fait qu'elles sont contemporaines des écrivains et des œuvres mises en cause, qu'elles ont été soumises au contrôle des intéressés, écrites souvent sous leur dictée, et que dans les cas très rares où elles ont donné lieu à quelque rectification de détail, celle-ci a été reproduite sans retard.

Bref, c'est une série de *Chroniques théâtrales* des vingt dernières années, digne de toute confiance, d'un caractère uniquement littéraire, évitant avec soin les racontars, médisances, menus faits scandaleux des coulisses ; tout ce qui pique la curiosité parisienne dans certains pamphlets, qu'elle méprise d'ailleurs. L'auteur s'en tient aux révélations qui sont dignes du public sur la création et l'exécution des œuvres soumises à son jugement. Chaque chronique consacrée à une nouveauté ou à une reprise dramatique pourrait s'intituler « Autour de la pièce ». Aderer nous initie à tout ce qui la concerne, depuis la lecture aux artistes, jusqu'à la première représentation, et aux suivantes s'il y a lieu. Il en connaît la genèse. Il sait, quand l'œuvre est historique, à quels documents l'auteur a eu recours et il les discute au besoin. Il a été admis à voir l'œuvre dans son ensemble, avant les favorisés du premier soir. Personne pour tout cela n'est mieux placé que lui. Ses relations familières dans les théâtres lui ouvrent toutes les portes, celles des coulisses, des bureaux directoriaux, des loges d'artistes, et lui assurent chez les auteurs, ses confrères, l'accueil le plus amical. Ses renseignements sont donc tout personnels. Il ne les a jamais de seconde main, et par là, ils ont acquis un renom d'authenticité qui leur vaut d'être reproduits avec plus d'empressement que de bonne foi par des journalistes trop enclins à ne pas révéler la source de leurs emprunts.

Ces notes journalières, toutes chaudes des impressions du moment, relatives à la création ou à la production des œuvres nouvelles, comme aux incidents, polémiques, interdictions, procès, etc., qu'elles ont provoqués, ont le même attrait pour le lecteur d'aujourd'hui, à qui elles les rappellent. Mais ce souvenir, pour ceux de mon âge, ne va pas sans quelque mélancolie. Il nous reporte à nos jeunes années, à des soirées bruyantes, joyeuses, triomphales, dont les bravos et les rires sont depuis longtemps éteints, dont il ne reste plus, comme dit Ruy Blas, que

Du spectacle d'hier l'affiche déchirée.

Que de morts ! Que de confrères et amis disparus ! Quelle touchante et triste évocation d'ombres tragiques et souriantes, d'acteurs vaillants et superbes, de délicieuses interprètes : célébrités bien vite oubliées, quand l'admiration des contemporains n'est pas assez grande pour l'imposer par tradition aux générations nouvelles! A tout instant, il m'arrive de dire étourdiment à quelque amateur de spectacle : « Vous rappelez-vous Une telle, dans tel rôle? Etait-elle assez charmante? » L'amateur surpris se tait. Je le regarde. Je constate qu'il a trente ans pour le moins, et qu'au temps dont je parle il n'était pas encore de ce monde ! Ce nom ne lui dit rien... Qui le connaît aujourd'hui? Il y a beau jour que celle qui le portait a disparu. Est-elle morte? C'est probable. Sinon, où vit-elle? A Paris? en province? Mariée? veuve? Riche? pauvre?... Qui le sait? De celle qui fut jadis applaudie et fêtée, rien ne subsiste plus que ce nom très obscur sur quelque brochure de théâtre.

C'est encore le mérite d'un livre tel que celui-ci, en nous rappelant les œuvres du passé, d'associer à leur souvenir celui des interprètes qui ont contribué à leur succès. Je lui sais gré de faire revivre un instant à nos yeux ceux et celles surtout qui nous ont charmés autrefois. Et si mes contemporains ne sont pas des ingrats, ils lui en seront reconnaissants avec moi.

VICTORIEN SARDOU.

THÉATRES

Une commission de soixante membres environ avait été constituée par le ministre de l'instruction publique, sur la proposition de M. Dujardin-Beaumetz, pour l'étude de diverses questions dramatiques. Elle a été complétée récemment par l'adjonction de quelques membres, dont l'arrêté suivant, paru au *Journal officiel*, donne les noms :

MM. Louis Martin, député.
Aderer, publiciste.
Jules Rateau, publiciste.
Louis de Gramont, publiciste.
Le Senne, président de l'Association de la critique.
Hector Depasse, publiciste.
Joubert, président de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.
De La Charlottrie.
Eugène Fasquelle, éditeur.

— Quelques aperçus sur les « cachets » que reçoivent certains artistes :

Mme Melba a touché, à la dernière soirée donnée à Clievedon, château de M. Astor, l'un des cachets les plus élevés qui aient été payés jusqu'ici à une chanteuse. La grande artiste a chanté quatre morceaux très courts et a reçu 25,000 francs.

Le même M. Astor a payé le même prix à M. Paderewski.

Mme Calvé, lors de sa prochaine tournée aux Etats-Unis, touchera 8,750 francs par soirée.

Le ténor Caruso touche actuellement, dans les soirées privées à Londres, de 8,000 à 10,000 francs. Le violoniste Kubelik touche des cachets équivalents.

Malgré cela, il paraît que les chanteurs et chanteuses connus, qui comptent surtout sur les gros cachets qu'ils touchent *at home*, ont fait à Londres cette année de mauvaises affaires. Les « dix mille » semblent pour le moment prendre plus d'intérêt au petit éléphant nain Jumbo, du cirque italien, qu'à la musique. Partout, dans les drawing rooms, on rencontre Jumbo. Il est vrai qu'il coûte moins cher que Mme Melba ou M. Caruso.

— Ce soir :

A la Comédie-Française, à neuf heures un quart précises, première représentation des *Phéniciennes*, drame antique en quatre actes, en vers, de M. Georges Rivollet, dont voici la distribution :

MM. Mounet-Sully, Œdipe; Silvain, un pâtre; Albert Lambert fils, Polynice; Paul Mounet, Créon; Falconnier, un chef thébain; Hamel, un vieillard thébain; Jacques Fenoux, Etéocle; Ravet, un messager; Garry, le pédagogue; Mmes S. Weber, Antigone; Delvair, Jocaste; Louise Silvain, Ménœcée; Madeleine Roch, une Phénicienne; Maille, une Thébaine; Lherbay, une servante.

A l'Ambigu, dernière représentation de la *Fleuriste des Halles*.

— A la Comédie-Française, le spectacle de la matinée gratuite comprendra définitivement les *Phéniciennes* et la *Vraie farce de Me Pathelin*, avec la *Marseillaise*, dite par Mlle Dudlay.

Aujourd'hui commencent les premières études du *Don Quichotte* de M. Jean Richepin.

SPECTACLES DU LUNDI 10 JUILLET

Opéra, 7 h. 3/4. — Sigurd. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 1/2. — Les Précieuses ridicules. — Les Phéniciennes.
Gymnase, 9 h. — Second Ménage.
Porte St-Martin, 8 h. 1/2. — Le Bossu.
Gaîté, 8 h. 1/2. — Champignol malgré lui.
Athénée, 8 h. 1/2. La Consultation. — Cœur de moineau.
Ambigu, 8 h. 3/4. — La Fleuriste des Halles.
Nouveautés, 9 h. — L'Ange du foyer.
Marigny-Th., 8 h. 1/2. — Miss Saharet. — Marigny-Revue.
Déjazet, 8 h. 1/2. — Il?... ou Elle?... — Tire au Flanc!
Parisiana. Don Ruez. Tél. 156.70. 8 h. — Mimi l'Escadron. — Anna Thibaud dans Je sais tout.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 h. Attract. variées.
Enghien, 11 m. de Paris, 152 trains par jour. Etablissement thermal. Casino.
T^r Eiffel, 10 h. matin à 11 h. soir. Restaurant. Théâtre à 9 h.
Mus. Grévin. Le Siège de Port-Arthur. Les Catacombes romaines. Le Cirque. L'actualité p^r le cinématographe.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.

SPECTACLES DU MARDI 11 JUILLET

Opéra, relâche. — Mercredi, 8 h. — Armide.
Français, 8 h. 1/2. — En Visite. — Le Duel.
Ambigu, 8 h. 3/4. — La Bande à Fifi.
(Les autres spectacles comme lundi)

LIBRAIRIE

Voulez-vous faire la connaissance des marins anglais qui viennent de débarquer à Brest? Achetez le numéro de *juillet* des **Lectures pour Tous.**

Avec un article d'actualité sensationnelle *Sur les bateaux de S. M. britannique*, la célèbre revue illustrée publie les *Mémoires de Buffalo-Bill*, *l'Art de faire sa cour*, *Cambriolages dernier cri*, etc., tout ce qui peut amuser, instruire, passionner tous les lecteurs.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Depuis que le corps médical tout entier a consacré l'efficacité du Ferment pur de Raisins du professeur Jacquemin, de nombreuses et grossières contrefaçons ont surgi de toutes parts. *Dans l'intérêt même des malades*, il est indispensable de demander le véritable Ferment pur de Raisins du professeur Jacquemin, de Malzéville, près Nancy, et de refuser tout flacon dont l'étiquette ne porterait pas en travers la signature : G. Jacquemin.

SPORT

Courses d'Auteuil

La dernière journée de la réunion d'été, à Auteuil, a été des plus brillantes; l'assistance était nombreuse dans les différentes enceintes, et les diverses épreuves ont offert un réel intérêt. Le programme comprenait notamment deux prix de 15,000 francs, le prix Aguado (haies, 2,800 m.) et le prix Firino (steeple-chase, 5,000 m.), disputés le premier par dix concurrents, le second par sept.

Le prix Aguado est revenu à l'un des représentants de l'écurie Liénart, Duc Job (Holt), qui aurait vraisemblablement pris les deux premières places si son autre représentant Assam (Chapman), n'avait pas fait un violent écart, au moment où il était en tête, à l'entrée de la ligne droite. Marfondi a fini 2e et Magicien 3e. — Pari mutuel, à 10 francs : 29 fr. 50 ; à 5 francs: 15 fr. 50.

Le prix Firino a été gagné par Mongolia, à M. Thiébaux (Holt), battant d'une longueur et demie Pastille 2e, Escrimeur 3e, Valmajour, Bastien, dont le jockey Jaëkel ne s'était maintenu en selle, après le saut de la rivière des tribunes, que par un miracle d'équilibre, Knicknack et Hipparque tombés, le premier à la barrière fixe, le second au talus à revers. Pari mutuel : 170 francs et 81 fr. 50.

Un autre steeple, le prix Surcouf (handicap, 4,000 fr., 3,500 m.), a été gagné par Pomponius, à M. Rouher (P. Pantall), battant Mulled Ale 2e, Argument 3e. — Pari mutuel : 65 fr. et 39 fr.

Les autres courses de haies ont été remportées :

Le prix de la Porte-Maillot (3,000 fr., 3,500 m.) par Ruy Blas IV, à M. Bellejambe (L. Bariller), battant Avignon 2e, Juë 3e, et cinq autres chevaux. — Pari mutuel : 171 fr. et 86 fr.

Le prix des Tilleuls (handicap, 8,000 fr., 3,100 m.) par Le Souvenir, à M. E. Cohen (Duffy), battant Idéaline 2e, Le Bitoug 3e, et sept autres. — Pari mutuel : 29 fr. 50 et 16 fr.

Le prix de la Bièvre (4,000 fr., 3,100 m.) par Gourville, à M. Achillopulo (Driscoll), battant Cinéas, 2e, Arsène, 3e, et dix autres concurrents. — Pari mutuel : 39 fr. et 19 fr. 50. Une réclamation contre le vainqueur pour avoir gêné Cinéas n'a pas été admise par les commissaires. — L. G.

AUTOMOBILISME

La coupe Florio. — C'est le 10 septembre prochain que sera disputée à Brescia, au cours de la semaine de Brescia, la coupe Florio pour automobiles, à laquelle est jointe un premier prix de 40,000 francs.

Cette épreuve prend une importance particulière au lendemain de la coupe Gordon-Bennett par suite de la lutte qui eut lieu entre les voitures italiennes et françaises. La course se dispute sur un circuit fermé et les engagements sont ouverts aux gentlemen et aux usines à raison de trois voitures par usine et de cinq par gentleman.

CYCLISME

Le Grand Prix amateurs sur route. — Hier a été disputé, sur le parcours de Paris à Provins, le Grand Prix municipal amateurs sur route.

Cette épreuve avait réuni plus de cinquante concurrents. L'arrivée se faisait au Vélodrome municipal de Vincennes où avait lieu en même temps une réunion de courses de vitesse.

Les trois amateurs Garrigou, Bourdonneau et Berthet, après avoir accompli le parcours sans avoir réussi à se lâcher, sont arrivés ensemble sur la piste. La course n'a été gagnée qu'à l'emballage. En voici les résultats :

1er Berthet, 2e Garrigou, 3e Bourdonneau.

Le Tour de France. — La première étape du Tour de France, dont le départ a été donné hier matin et dont l'arrivée se faisait à Nancy, a été gagnée par Trousselier, arrivé premier à Nancy suivi de Dortignac, le premier avec une avance de deux minutes sur le second.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 10 juillet. — **Bestiaux.** — Vente calme sur le gros bétail, difficile sur les veaux, facile sur les moutons, active sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs..	3.260	3.102	» 78	» 63	» 51	» 48 à » 81	» 31 à » 47
Vaches	1.085	999	» 77	» 61	» 49	» 47 » 80	» 30 » 46
Taurx.	312	296	» 63	» 51	» 39	» 36 » 66	» 22 » 40
Veaux.	1.831	1.609	» 94	» 82	» 70	» 65 1 »»	» 36 » 50
Moutons	18.960	16.028	1 05	» 95	» 85	» 80 1 10	» 43 » 59
Porcs..	3.744	3.744	» 80	» 77	» 74	» 72 » 82	» 48 » 56

Peaux de mouton selon laine.... 1 75 à 4 50
96 vaches laitières vendues de 430 à 660 francs
Arrivages étrangers : 5,425 moutons africains
Renvois figurant dans les arrivages: 90 bœufs, 500 moutons.
Réserves vivantes aux abattoirs le 10 juillet: 451 gros bétail, 396 veaux, 1,330 moutons.
Entrées directes depuis le dernier marché : 349 gros bétail, 1,650 veaux, 6,089 moutons, 771 porcs.

ECZÉMA DE LA FACE

Subitement, le malade éprouve de la lourdeur de tête, des troubles digestifs, du malaise, de la courbature, des frissons, de la fièvre. Sur toute la face, et d'emblée, la peau devient brûlante, tuméfiée, douloureuse, rouge, et se couvre de petites vésicules qui se touchent. Les paupières œdématisées peuvent à peine s'entr'ouvrir, et quelquefois même sont complètement fermées; les oreilles et les lèvres prennent un aspect érésypélateux. La vésiculation accomplie, les symptômes généraux cessent; les vésicules s'ouvrent, le liquide s'écoule, poisseux, jaunâtre, se concrète sur place, formant une croûte crevassée, écailleuse, qui donne au visage un aspect repoussant. Puis, la desquamation s'établit et se poursuit pendant trois semaines ou un mois, pour diminuer graduellement jusqu'à disparition complète, ou persiste et passe à l'état chronique. L'eczéma de la face se manifeste de préférence chez les arthritiques, les lymphathiques, les diabétiques, dont la peau constitue un terrain de prédilection où le morocoque vient vivre, se multiplier et se développer en pleine prospérité.

Dès que l'eczéma apparaît, le malade doit garder la chambre, prendre des boissons délayantes, et se mettre au régime lacté. Quand la vésiculation est accomplie, le premier soin doit être de favoriser la rupture des vésicules pour empêcher la rétention, et par suite la résorption du liquide eczémateux, en provoquant son écoulement au dehors. Le moyen le plus prompt et le plus sûr à employer pour obtenir ce résultat — surtout quand la tuméfaction du visage est considérable — est l'application de l'emplâtre à l'huile de foie de morue, dit emplâtre de Saint-Louis. Cet emplâtre est coupé en bandes de dimensions appropriées à la conformation des parties sur lesquelles elles doivent être appliquées, de façon à rester constamment en contact avec ces parties sans former de plis. Dès le lendemain de cette application, les vésicules s'ouvrent et le visage se couvre de gouttelettes qui s'échappent par les orifices des vésicules. La peau se dégonfle, se détend, les paupières commencent à s'ouvrir ; les lèvres, les oreilles reprennent peu à peu leur forme. Bientôt, le liquide, moins abondant, se concrète, se dessèche, se transforme en croûtes, puis en squames.

Le moment est venu de supprimer les bandelettes et de passer à la médication curative, c'est-à-dire à la destruction radicale du parasite morocoque, qu'il est maintenant possible d'atteindre, soit dans les débris des vésicules, soit sous les croûtes, soit sous les squames où il a élu domicile. Pour arriver à ce but, voici ce qu'il faut faire : 1° à l'aide d'un linge fin imbibé d'alcool à 66°, détacher doucement les croûtes ou les squames par place; 2° toucher avec un autre linge, mouillé de la lotion *Prodermos n° 2*, la place débarrassée de sa croûte; 3° enfin, pendant que la place est encore humide de la lotion, appliquer dessus une petite pincée de la poudre *Prodermos*. Procéder ainsi de haut en bas, jusqu'à ce que toute la surface eczémateuse ait été scrupuleusement traitée. Le même pansement sera répété matin et soir. En même temps, on diminuera les laxatifs, on transformera le régime lacté en régime mixte, et progressivement, au bout d'une quinzaine de jours au plus, la maladie aura complètement disparu. Le malade pourra reprendre le cours ordinaire de son existence, sans crainte de voir se réfugier au dedans un parasite qu'il a radicalement détruit au dehors, grâce au traitement puissant et toujours infaillible, Prodermos n° 2. Pendant l'application de l'alcool et de la lotion, quand on arrive aux paupières, il faut, pour éviter une cuisson désagréable et inutile, veiller avec soin que la quantité d'alcool ou de lotion Prodermos n° 2 employée ne soit pas suffisante pour qu'elle puisse pénétrer dans les yeux.

Suivant que les malades sont lymphatiques, arthritiques, diabétiques, etc., on les soumettra au traitement interne et au régime qui conviennent à leur état, de façon à diminuer ou à supprimer leur aptitude à la réceptivité du morocoque.

Au cou, l'eczéma revêt quelquefois une forme spéciale qu'on appelle l'*eczéma en collier*. La peau rouge, suintante, œdémateuse, prurigineuse, est particulièrement douloureuse et irritable. Le lavage, l'application de la lotion Prodermos n° 2 et de la poudre Prodermos doit être faite légèrement. Quelquefois même, un seul pansement quotidien suffit dans ce cas spécial.

Dr IXEDEUX.

Dépôt général de vente : pharmacie Soucheyre, 118, avenue de Villiers, Paris. — Tél. 543-81. — Prix du flacon : 10 francs, franco à domicile.

RICQLÈS ASSAINIT L'EAU Calme la Soif
RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable

LA LÉGATION DU CHILI
demande des propositions pour la construction de deux dragues. Les propositions seront ouvertes le 30 septembre 1905. Pour renseignements, s'adresser à la Légation, 60, rue de Prony, Paris, de 10 h. à midi.

DE SPEYR & Cie BALE (Suisse).
Sté anonyme au capital de 15 millions dont 7.500.000 versés.
Gérance de fortunes. Garde et service de titres.
Placements de fonds en valeurs Suisses et étrangères. Dépots à vue et à terme.

BALKANS Français, 35 ans, dés. voyag. pour gdes maisons industrlles ou commerciales en **Roumanie, Bulgarie, Serbie**, etc. Connaissance parfaite du commerce et langues de ces pays. Hautes références. — Ecrire : R. P., rue Ten-Bosch, n° 103, Bruxelles.

LA MUSIQUE

Le concours du prix de Rome en 1905. — Publicité de tous les concours musicaux, hormis celui du prix de Rome. — Les jugements de l'Institut. — Le cas de M. Ravel.

L'Académie des beaux-arts, arbitre sans appel, a rendu son jugement dans le concours musical du prix de Rome. Elle a décerné deux premiers grands prix et deux seconds. Le premier grand prix est d'ordinaire unique; mais cette année il a été double, le lauréat de l'an dernier ayant quitté l'Ecole de Rome pour se marier. Les quatre jeunes musiciens récompensés sont tous élèves du même professeur; il est vrai que seuls les élèves de ce professeur avaient été admis à concourir. Cette épreuve et son résultat suggèrent quelques réflexions : les unes sont d'ordre général, et probablement éternel, le Conservatoire et l'Institut étant immuables de leur nature; les autres, qui sont d'ordre particulier, tiennent à des circonstances étranges, dont on veut croire que l'administration des beaux-arts saura désormais prévenir le scandale et le retour.

Voici les réflexions d'ordre général... Le Conservatoire enseigne la musique tout entière et toutes les formes de la musique. On y apprend à jouer du trombone, de la flûte, du violon et du piano. On y apprend à chanter; on y apprend à jouer la comédie ou le drame lyrique. On y apprend enfin non seulement l'art d'interpréter la musique, mais l'art de la faire ; on y apprend l'art d'écrire ; on y apprend la composition. Il va de soi que cette sorte d'études est la plus importante et la plus noble de toutes; que l'art du compositeur est le premier, à la fois par l'esprit, puisqu'il crée la musique dont les autres, qui n'existeraient pas sans lui, ne font que se servir, et par la matière, puisqu'il est un tout dont les autres ne sont que les parties, puisqu'il réunit en lui, pour les faire concourir à un même objet, les diverses forces musicales que les arts d'interprétation ne connaissent qu'à l'état d'isolement : il est tout ensemble essence et synthèse. Il est donc naturel que de toutes les études qui se font au Conservatoire, les études de composition soient celles dont il est le plus intéressant de suivre de près le développement et de voir les effets : que notre enseignement produise un seul compositeur d'un mérite singulier, cela est de plus de conséquence et de plus de portée pour la musique française que de produire cinquante bons flûtistes, violonistes ou chanteurs.

Qu'advient-il cependant? Chaque été, pendant les jours de la canicule, le Conservatoire, impitoyablement hospitalier, nous convie à assister à ses exercices scolaires de fin d'année. Il ne nous épargne aucune sorte d'instrument : nous entendons successivement de jeunes musiciens sans expérience taper sur des pianos, râcler à travers des contrebasses et souffler dans des trombones; nous les voyons passer leur baccalauréat de violon, de flûte et de cornet à piston. Et il faut que nous vous rendions compte de tout cela; que nous vous disions, avec preuves à l'appui, si parmi trente-huit concurrentes jouant l'une après l'autre le même *Nocturne* de Chopin, Mlle Unetelle, vingt-cinquième, est une pianiste *meilleure* ou pire que Mlle Troisétoiles, trente-septième; il faut que nous vous disions si M. Ixe, jeune bassoniste pourvu d'un premier prix, souffle dans son basson plus ou moins congrument que M. Zède, à qui l'on n'a attribué que le second prix. Je ne veux point médire de l'intérêt de ces séances. Mais enfin, nous y sommes à peu près inutiles. Le public, qui se compose ordinairement de spécialistes (tous les chefs de musique militaire assistent au concours de basson, tous les pianistes au concours de piano), et le jury, dont les musiciens ne sont pas absolument exclus, sont ordinairement d'accord dans leurs jugements, qui sont le plus souvent équitables. Si par aventure le public et le jury ne sont pas du même avis, tenez pour assuré que c'est alors le public qui a raison, et non le jury : celui-ci est parfois gouverné par des considérations où la musique n'a rien à voir, influences ou recommandations, tandis que celui-là ne juge que ce qu'il entend, et juge bien. Au contraire, nous ne serions pas inutiles dans un autre concours; c'est précisément celui auquel nous ne sommes point conviés, c'est le plus intéressant et le plus important de tous : c'est le concours de composition. Ce concours a lieu à l'Institut. Le jury est formé des membres de l'Académie des beaux-arts; le public, de la famille et des amis des membres de l'Académie des beaux-arts. C'est une séance intime : on est entre soi; les gens qui font métier de critique musical sont absents.

Il serait bon qu'ils fussent présents, et pour plus d'un motif. D'abord pour leur intérêt personnel, ce concours ayant beaucoup plus d'attrait que les autres; mais c'est un point négligeable. Puis pour l'intérêt général des personnes qui aiment la musique, auxquelles il serait plus agréable et plus profitable d'avoir quelques clartés sur nos futurs compositeurs que sur nos futurs clarinettistes. Enfin pour l'intérêt du concours et des concurrents eux-mêmes. Car il est infiniment plus malaisé de juger la valeur d'une œuvre musicale que le talent d'un exécutant : l'histoire de la musique montre assez que dans tous les temps les compositeurs ont eu grand'peine à faire reconnaître leur génie, alors que les mérites des interprètes étaient reconnus du premier coup. Or, les personnes appelées dans cette occasion à discerner la valeur des ouvrages des jeunes musiciens sont toutes d'une admirable incompétence. L'assistance n'est point du tout formée de spécialistes, comme aux concours ordinaires du Conservatoire, mais pour une part de femmes de graveurs ou de filles d'architectes, qui n'ont avec la musique que des rapports incertains, et pour l'autre part du public habituel des solennités académiques, qui est assurément l'un des publics parisiens les plus frivoles et les plus médiocres. Le jury ne comprend que six musiciens, contre une quarantaine d'architectes, de graveurs, de sculpteurs et de peintres, qui se soucient de la musique comme des poissons d'une pomme, et à qui la musique est aussi étrangère que la pomme aux poissons. Il est vrai qu'ils ne font souvent que confirmer l'arrêt préalable de la section de musique ; mais cette section et ses arrêts sont exposés aux plus fâcheux soupçons de complaisance et de camaraderie; je vous en entretiendrai bientôt. Les choses iraient d'autre façon si quelques personnes familières avec la musique et indifférentes aux petites intrigues du Conservatoire et de l'Institut assistaient aux séances du concours de Rome: les concurrents auraient une garantie, le jury une surveillance. Mais c'est tout justement ce qui déplaît à l'Institut : il ne veut point qu'on puisse juger ses jugements. L'Institut est prudent.

Car ses jugements sont fragiles, et soutiendraient mal l'examen. Pour en donner une idée, il suffit d'observer que des musiciens qui depuis trente-cinq ans ont marqué dans l'art français, deux seulement, M. Massenet et M. Debussy, ont été envoyés à Rome par l'Institut. Les autres, M. Reyer, M. Saint-Saëns, César Franck, Edouard Lalo, M. d'Indy, M. Fauré, M. Dukas, M. Magnard, n'ont pas eu le prix de Rome; et s'il est vrai que quelques-uns ne l'aient point recherché, la plupart l'ont recherché sans l'obtenir. L'Institut semble avoir une aversion naturelle pour les talents originaux, une prédilection opiniâtre pour la banalité et la médiocrité. Il a maintes fois déjà manifesté ces goûts malencontreux; mais jamais sans doute avec autant d'éclat, ni un éclat si malheureux, que dans le concours de cette année. C'est ici que commencent les incidents particuliers dont je vous ai parlé tout à l'heure... Divers avantages sont attachés au prix de Rome. Il confère aux compositeurs qui l'obtiennent un titre officiel; il les désigne aux faveurs du gouvernement, à l'attention des directeurs d'entreprises musicales; il leur donne entrée dans une sorte de hiérarchie administrative; il leur ouvre l'accès à la fois des fonctions et des théâtres. Je confesse que tout cela m'intéresse peu. Mais le prix de Rome a un autre objet, qui est plus utile : c'est d'assurer à de jeunes musiciens, au moment de leur vie et de leur carrière où leur esprit finit de se former, plusieurs années d'indépendance, de recueillement, de travail sans souci, et de les conduire, pour passer ces années fécondes, dans un des lieux du monde les plus propices non point à leur enseigner la musique, mais tout justement à achever la formation de leur esprit. (Car je ne suis point du tout d'avis que le séjour de Rome soit nuisible à l'originalité; et comme Renan disait que la foi n'avait jamais empêché de penser librement que ceux qui n'étaient point faits pour penser, j'estime que Rome n'a jamais empêché d'être originaux que ceux qui n'étaient point faits pour avoir une originalité.) Mais pour que le prix de Rome ait toute son utilité, il faut qu'il soit attribué aux jeunes gens les meilleurs de leur génération, qu'il serve à développer des forces vives, non point à entretenir des éléments inertes. Le devoir de l'Institut consiste à reconnaître ces forces naissantes, à distinguer parmi les musiciens nouveaux ceux dont le travail aura le plus de prix pour la musique française. Il est tenu d'y apporter d'autant plus de scrupule et de discernement, que le prix de Rome n'est pas un prix académique, mais une institution nationale, et qu'il n'agit pas ici pour son propre compte, mais pour le compte de la France. C'est grand dommage qu'il oublie volontiers ces choses, et se laisse égarer par des intrigues, des calculs et des intérêts particuliers.

Voici son dernier égarement. Le concours solennel du prix de Rome est précédé d'une épreuve préparatoire, qui sert à éliminer les élèves dont l'instruction est insuffisante. Le jury de cette épreuve est formé de la section de musique de l'Académie des beaux-arts, à quoi l'on adjoint quelques compositeurs non académiciens. Les professeurs des concurrents ne peuvent faire partie du jury, à moins qu'ils ne soient membres de l'Institut, auquel cas ils sont jurés de droit : l'Institut décerne ainsi à ses membres un brevet d'impartialité; vous allez voir comme il est mérité. Les professeurs des classes de composition sont au nombre de trois. L'un d'eux est M. Fauré, qui entre temps est devenu directeur du Conservatoire, et qui est un des artistes les plus originaux et les plus fins de notre époque. Le deuxième est M. Widor, organiste admirable, compositeur habile et savant. Aucun des deux n'appartient à l'Institut. Le troisième est un mauvais musicien, auteur de quelques piètres ouvrages sans pensée et sans art : il est membre de l'Institut; inutile de l'appeler par son nom. Chacun de ces trois professeurs présentait à l'épreuve préparatoire ses meilleurs élèves. Mais les deux premiers, qui n'étaient point du jury, ne purent défendre leurs disciples; le dernier défendit les siens, et l'on s'en aperçut bien. Comme par hasard, ses élèves furent seuls admis à prendre part au concours définitif; d'où il suivait naturellement qu'ils se partageraient tous les prix, que leur classe aurait tout l'honneur du concours, et que leur professeur en recevrait un grand lustre. Comme le mauvais musicien briguait en ce temps-là la direction du Conservatoire, il comptait sur ce lustre ainsi acquis pour le désigner au choix de l'administration : profond calcul qui fut déjoué par l'événement. Cette histoire était déjà fort extraordinaire ; quelques détails achevèrent de la rendre scandaleuse. Parmi les concurrents évincés à l'épreuve préparatoire, il s'en trouvait deux, M. Ravel, élève de M. Fauré, et Mlle Fleury, élève de M. Widor, qui non seulement avaient les années précédentes été admis au concours définitif de Rome, mais qui l'un et l'autre avaient été jugés dignes d'y obtenir un second grand prix. Pareil fait était jusqu'ici resté sans exemple : pour les élèves qui avaient obtenu un prix dans un concours antérieur, l'épreuve préparatoire n'était guère qu'une formalité, et cela se comprend à merveille. Cette épreuve, où les élèves doivent écrire un chœur et une fugue, n'a pour objet que de faire connaître l'état de leur savoir musical. S'ils savent une année écrire correctement cette fugue et ce chœur, ils le sauront pareillement l'année suivante : ce sont là connaissances qui ne se perdent point. A plus forte raison s'ils ont, après l'épreuve éliminatoire, obtenu un prix au concours définitif : leur talent et leur science sont alors officiellement attestés par l'Institut, qui ne peut se déjuger sans incohérence et contradiction.

Mais ce n'est pas tout. L'aventure de Mlle Fleury est certes fâcheuse; celle de M. Ravel l'est bien plus encore. D'abord Mlle Fleury pourra se présenter dans l'avenir à d'autres concours; M. Ravel ne le pourra plus : il a cette année atteint la limite d'âge. Ensuite Mlle Fleury, quels que puissent être ses mérites, n'a point jusqu'ici fait preuve de talents exceptionnels; M. Ravel, par une rencontre singulière et déplorable pour l'Institut, se trouve être un des deux ou trois jeunes gens sur qui la musique française est en droit de fonder les plus belles espérances. Il est, par définition et par excellence, une de ces « forces vives » dont le prix de Rome a pour objet de favoriser le développement. Je suis d'autant plus à mon aise pour parler de lui, qu'il n'est guère de musiciens que j'aie traités avec plus de sévérité. Je vous ai parlé souvent de lui; et presque toujours avec un mélange de blâme et d'éloge, où le blâme avait une rudesse particulière. Mais c'est tout justement parce que M. Ravel a des qualités peu communes que je lui en veux de ses défauts. Je souhaite qu'il s'en corrige; mais quand même il ne s'en corrigerait point, il serait un *musicien*, un musicien véritable, et l'un des chefs de sa génération. Je ne veux point contrister les heureux lauréats qui ont obtenu le prix de Rome quand on ne jugeait pas même M. Ravel digne de le leur disputer. Mais enfin il faut le dire, parce que cela est : on connaît déjà de leur musique, et elle ne peut être comparée à la musique de M. Ravel. Il n'y a pas seulement une différence de degré, mais d'essence : ceci n'est pas de même espèce que cela... Et pourtant, les membres de la section musicale de l'Institut ont préféré cela à ceci. Il y a un demi-siècle, dans un concours de Rome où M. Saint-Saëns, déjà dans la plénitude de son talent, était un des concurrents, l'Institut préféra à M. Saint-Saëns on ne sait quel musicien qui vient de mourir dans l'obscurité. M. Saint-Saëns est aujourd'hui de l'Institut; mais l'Institut n'a pas compris la leçon.

PIERRE LALO.